



NIDIFICATION DU TRAQUET MOTTEUX (*Enanthe cenanthe*) EN LORRAINE BELGE ET DANS LES REGIONS LIMITOPHES *

par Pascal PIERRE (1)

Durant le printemps 1986, trois ou quatre cantons de Traquets motteux (*Enanthe cenanthe*) ont été découverts à Athus, petite ville située à la jonction des frontières belge, luxembourgeoise et française. Cette découverte enrichit l'avifaune wallonne d'un nouveau site de nidification de cette espèce, en net déclin depuis le début du siècle.

HISTORIQUE

Commun jusqu'au début de ce siècle, notamment à l'est de la Meuse, le Traquet motteux a subi un déclin progressif (DE SELYS-LONGCHAMPS, 1842; DE LA FONTAINE, 1865; FALLON, 1875; VAN HAVRE, 1928; VAN BENEDEN, 1943). Il a disparu quasi complètement de son habitat naturel (landes, friches...) vers le début de la deuxième guerre mondiale. Cette régression peut être mise en parallèle avec la diminution des friches, landes et autres terrains incultes dont la superficie a diminué de 98% entre 1846 et 1959 (SCHNOCK, 1962; PEETERS, 1980).

Vers 1950, le Traquet motteux commence à occuper des sites artificiels : carrières,

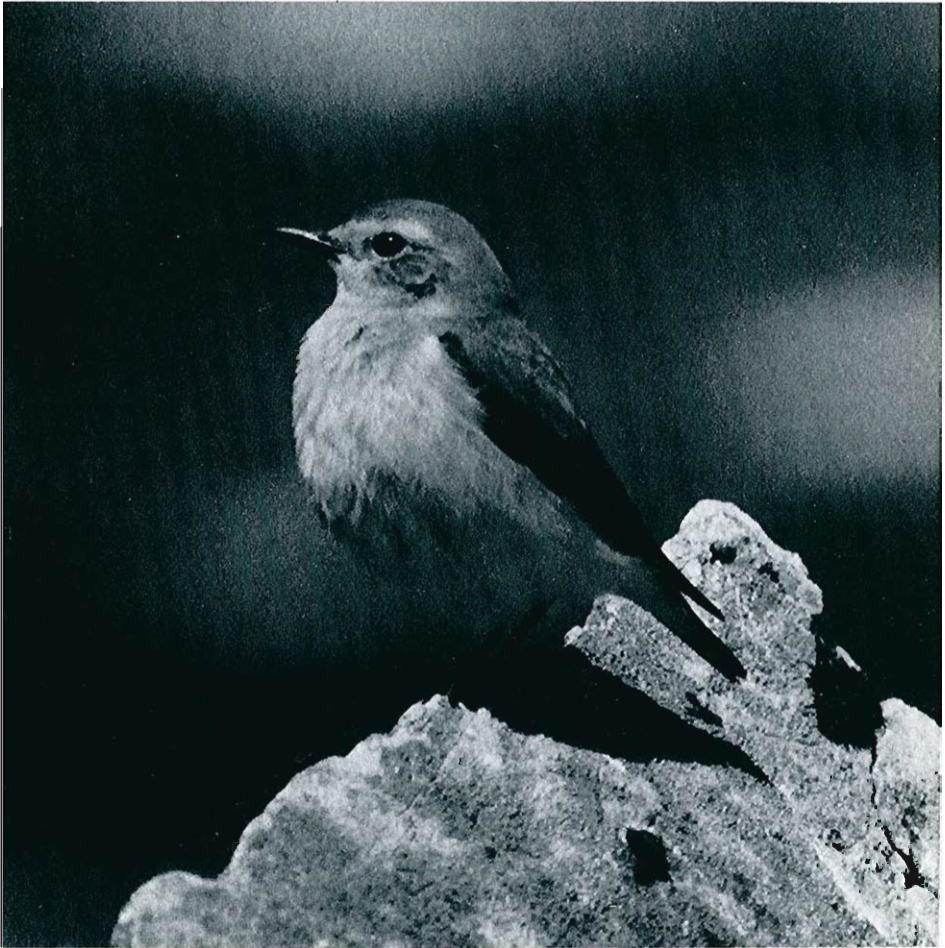
Reçu le 06.09.1987. Accepté le 12.10.1987.

* Une communication sur le sujet a été présentée à la Journée d'Etude AVES du 23.11.1986 à Namur.

(1) 98, rue de Diekirch, B-6700 Arlon.

terrils, briqueteries... Cette colonisation fait sans doute suite au développement des carrières à ciel ouvert et à la création de grands terrils plats dans les charbonnages.

En Wallonie, seuls les terrils hennuyers accueillent encore régulièrement quelques couples nicheurs (LEDANT & JACOB, 1982), mais des nidifications sporadiques ont probablement eu lieu dans d'autres sites (Hautes-Fagnes 1982 à 1986; Lierneux 1971, 1972 et 1973; Vielsalm 1985; Arlon (Lagland) 1970 et 1981; Gimmée 1984; Jemelle 1968; Marcourt et Assesse 1970; Ham-sur-Heure et Crombach 1973; Viville 1981 - fichier Aves, observations de mi-juin à mi-juillet).



Traquet motteux (*Celanthe œnanthe*), femelle, Pyrénées françaises, 30.05.1987 (Photo A.C. Zwaga, ABPN-BNNF).

RESUME DE LA NIDIFICATION D'ATHUS (1986)

Le 19 mai 1986, lors d'une visite des crassiers entourant l'usine sidérurgique désaffectée d'Athus, je découvre deux Traquets motteux mâles, en plumage nuptial. Perchés sur des tas de pierres, ils alarment fortement à mon approche. Un des deux mâles accomplit son vol nuptial. Ils s'élève de quelques mètres du sol en chantant puis se laisse descendre en planant, ailes et queue déployées, un peu à la manière des pipits. Au cours de cette descente, le contraste blanc et noir de la queue est bien visible. Aucune femelle n'est observée malgré un quart d'heure d'attente à chaque endroit. Les deux postes de chant sont éloignés de 250 à 300 mètres. Une semaine plus tard, J.P. Jacob retrouve les deux mâles, cantonnés aux mêmes endroits, et n'observe également aucune femelle. Le 29 juin, j'observe une femelle et un juvénile volant près du premier poste de chant. Les deux oiseaux sont fort discrets. La femelle alarme faiblement. Le deuxième canton est occupé par un couple qui alarme fortement. Quelque 250 mètres plus loin, un mâle accompagné de deux juvéniles s'enfuit à mon approche. Il peut s'agir d'un troisième couple ou du déplacement du mâle du premier canton (situé à environ 500 m) avec deux jeunes. N'ayant pas exploré cette partie du crassier lors de ma première visite, il m'est impossible de trancher. Le 5 juillet, je découvre un nouveau couple avec deux juvéniles volant sur un autre crassier distant d'environ 1,5 km du premier. Les oiseaux alarment peu et préfèrent s'enfuir à bonne distance. Les deux crassiers d'Athus étaient donc occupés par deux ou trois couples dont deux au moins se sont reproduits avec succès. Le 1^{er} juillet 1984 déjà, j'avais eu l'occasion de découvrir un juvénile de cette espèce sur un des crassiers. Aucun adulte n'avait été observé. Les crassiers étaient donc probablement déjà occupés à cette époque.

SITUATION EN 1987

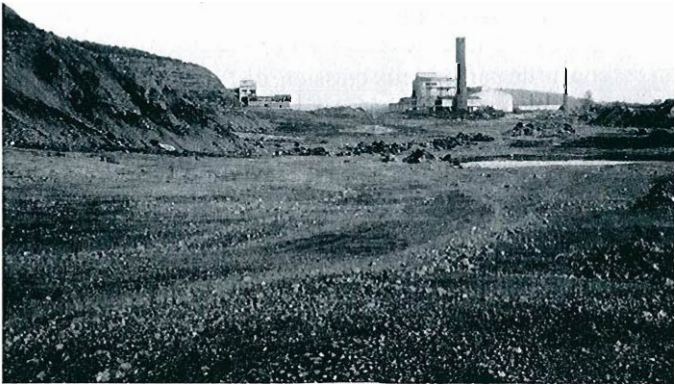
Lors de deux visites réalisées à la mi-mai et au début de juin, j'ai observé quatre couples cantonnés sur le premier crassier, occupé par deux ou trois couples en 1986. Malgré des recherches, je n'ai pas retrouvé de Traquets motteux sur le deuxième site.

LE BIOTOPE

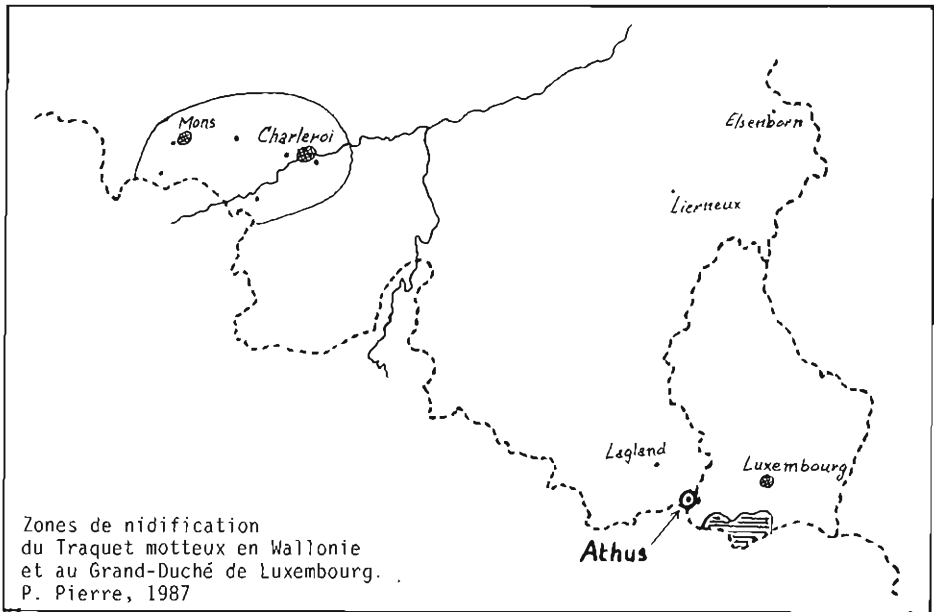
Le site de nidification est constitué par les deux crassiers de l'ancienne usine sidérurgique d'Athus. Partiellement recouverts d'une végétation buissonnante jusqu'il y a une dizaine d'années, ils ont été exploités pour en extraire de la pierraille. De vastes étendues planes ont été mises à nu. Le sol des zones les plus récemment exploitées est presque exclusivement constitué de pierres et de scories. Il est quasi dépourvu de végétation. Les zones d'exploitation plus anciennes commencent à être envahies par une végétation herbacée et buissonnante (saules marsault et bouleaux). Ces buissons sont encore clairsemés et dépassent rarement un mètre de hauteur. Au printemps ou après de fortes pluies, les creux de terrain sont occupés par des mares.

Les territoires des Traquets motteux sont centrés sur de gros tas de pierrailles qui servent de postes de chant. Les oiseaux nichent probablement dans leurs anfractuosi-

tés. La superficie totale du crassier occupé par deux ou trois couples avoisine 25 à 30 ha. Son exploitation est toujours en cours. Le deuxième couvre 10 à 12 ha et a cessé d'être exploité il y a deux ans. Les deux sites sont entourés de bâtiments partiellement désaffectés et d'habitations sur près de la moitié de leur périmètre. Le reste est bordé de prairies de fauche et de fonds marécageux. La Chiers longe les deux crassiers. L'ensemble jouit d'une relative quiétude. Ce type de milieu est analogue aux terrils occupés en Hainaut (LEDANT & JACOB, 1982).



*Sites de nidification
du Traquet motteux
à Athus, 1986
(Photos P. Pierre).*



SITUATION DANS LES REGIONS VOISINES

En BELGIQUE, l'espèce est pratiquement limitée aux landes de Campine et aux dunes du littoral. En Wallonie, une très petite population se maintient dans la partie occidentale du bassin minier de Haine-Sambre-Meuse. Des nidifications occasionnelles ont été observées en Haute Belgique (Elsenborn, Liernieux). En Lorraine belge, les derniers cas de nidification certaine remontent à 1943 dans la lande de Lagland, à proximité d'Arlon (VAN BENEDEN, 1943). Par la suite, des cas sporadiques de nidification y sont possibles : un mâle cantonné le 14 juin 1970 et le 8 juin 1981 (fichier Aves). C. MOIS (1974 et com. pers.) dit ne pas l'avoir trouvé en Lorraine belge malgré des recherches.

Au GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, l'enquête Atlas (1976-1980) a permis de découvrir une population nicheuse forte de 20 à 30 couples dans le sud du pays. Cette population est également liée à l'activité sidérurgique. Le Traquet motteux est nicheur sur les crassiers d'Esch, Lallange, Belval, Differdange, Dudelange et sur les minières de Dudelange, Kayl-Tétange, Belvaux et Differdange. La zone ferrovière de Bettembourg et les zones industrielles de Schiffange et Dudelange hébergent également quelques couples. La densité moyenne atteint 1,8 à 2,5 couples/10 ha (J. WEISS, com. pers.).

En LORRAINE FRANÇAISE, la nidification est connue à Woippy (triage SNCF), Maizière les Metz (crassier), Maxeville (carrière), Forbach (carrière), Uckange (zone portuaire) et Mondelange (triage SNCF) (J. FRANÇOIS, com. pers.). Cependant, beaucoup de zones intéressantes n'ont pas été visitées. Il ne fait nul doute qu'une prospection appropriée des secteurs industriels de Lorraine (aciéries, charbonnages, crassiers, minières, ...) apporterait de nouvelles données. En effet, les milieux semblables à ceux qui sont occupés au Luxembourg et en Lorraine belge y sont nombreux.

Les oiseaux d'Athus font donc partie d'une population plus vaste liée principalement à la sidérurgie lorraine. Cette population peut être estimée à un minimum de 50 couples nicheurs compte tenu du manque de prospection de nombreux milieux favorables du côté français.

PERSPECTIVES

Suite à l'exploitation de nombreux crassiers et au démantèlement de certaines aciéries, cette population pourrait encore s'accroître quelque peu durant les prochaines années. Cependant, à moyenne échéance, sa survie est menacée par le boisement progressif des terrils et minières faisant suite à la diminution de l'activité sidérurgique. De plus, la création d'un pôle de développement industriel dans le triangle Longwy-Rodange-Athus, risque de réduire à néant la petite population de Lorraine belge. La constitution de réserves naturelles préservant ces types de milieux dans leur état actuel serait souhaitable. D'autant plus qu'ils accueillent d'autres espèces sensibles telles que le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*), le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) et la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*). De plus, plusieurs minières ont été colonisées par une flore remarquable (orchidées, fougères, ...). Ces milieux préservés seraient également le reflet de l'activité industrielle d'une époque dans la région. La sauvegarde de tels milieux artificiels doit-elle être un but pour les naturalistes? Le débat reste ouvert. Mais existe-t-il de réels milieux naturels dans notre pays? Cette protection est-elle financièrement et politiquement possible? Telle est sans doute une fois encore la question la plus importante à résoudre.

REMERCIEMENTS : Il m'est agréable de remercier Jean François et Jean Weiss qui m'ont communiqué les données de Lorraine et du Grand-Duché de Luxembourg. Je remercie également Jean-Paul Jacob et Emile Clotuche qui m'ont fourni une aide documentaire précieuse et qui m'ont permis d'avoir accès au fichier Aves.

RESUME : En 1986 et 1987, des Traquets motteux ont été trouvés sur les crassiers des anciennes usines sidérurgiques d'Athus, à l'extrême sud de la Belgique. Cette petite population limitée à 3 ou 4 couples fait partie d'un noyau franco-luxembourgeois lié principalement à la sidérurgie lorraine et estimé à un minimum de 50 couples. Les milieux occupés sont fort semblables à ceux des terrils charbonniers du Hainaut qui, actuellement, accueillent la seule autre population régulière de Wallonie.

SAMENVATTING : BROEDGEVALLEN VAN DE TAPUIT (*Oenanthe oenanthe*) IN BELGISCH LOTHARINGEN EN IN DE AANGRENZENDE GEBIEDEN.

In 1986 en 1987 werden broedgevallen van de Tapuit vastgesteld op de afvalhopen van de vroegere staalfabrieken van Athus in het uiterste zuiden van België. Deze kleine populatie, die slechts uit 3 tot 4 paren bestaat, maakt deel uit van een franco-luxemburgse kern die vooral gebonden is aan de Lotharingse staalnijverheid en die geschat wordt op ten minste 50 paar. Het ingenomen milieu lijkt sterk op dat van de kolenterrils in Henegouwen die op dit ogenblik in Wallonië de enige andere regelmatige broedpopulatie herbergen.

WR

SUMMARY : NESTING OF WHEATEAR (*Oenanthe oenanthe*) IN BELGIAN LORRAINE AND IN BORDERING REGIONS.

In 1986 and 1987, Wheatears were found on the slag-heaps of the old iron works at Athus, in the extreme south of Belgium. This small population, limited to 3 or 4 pairs, is part of a Franco-Luxemburg nucleus linked principally with Lorraine ironworks and estimated at a minimum of 50 pairs. The sites occupied are very similar to those of the Hainaut mining waste-heaps which, at the present time, harbour the only other regular population of the Walloon-country.

HBw

ZUSAMMENFASSUNG : BRUT DES STEINSCHMÄTZERS (*Oenanthe oenanthe*) IN BELGISCH LOTHRINGEN UND ANGRENZENDEN GEBIETEN.

1986 und 1987 wurden Steinschmätzer auf den Schutthaufen der ehemaligen Eisen- und Stahlwerke von Athus im äussersten Süden Belgiens beobachtet. Diese kleine Population von nur 3 oder 4 Paaren gehört zu einem französisch-luxemburgischen Populationskern, der ganz auf die lothringische Eisen- und Stahlindustrie angewiesen ist und auf mindestens 50 Paare geschätzt wird. Die Lebensräume sind den Schuttbergen der Steinkohlenindustrie im Hainaut sehr ähnlich; diese beherbergen gegenwärtig die einzige regelmässig brütende Kolonie Walloniens.

CGe

BIBLIOGRAPHIE

- DE LA FONTAINE, A. (1865): *Faune du pays de Luxembourg*.
- DE SELYS-LONGCHAMPS, E. (1842): *Faune belge*. Dessain, Liège.
- FALLON, F. (1875): *Monographie des oiseaux de la Belgique*. Dupireux, Namur.
- LEDANT, J.P. & JACOB, J.P. (1982): Nidification du Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) sur les terrils de charbonnages wallons. *Aves*, 19: 85-86.
- LEDANT, J.P., JACOB, J.P. & DEVILLERS, P. (1982): *Les Oiseaux Menacés de Disparition en Wallonie*, tome 2. Ed. du Ministère de la Région Wallonne pour l'Eau, l'Environnement et la Vie Rurale, Namur.
- MELCHIOR, E., MENTGEN, E., PELTZER, R., SCHMITT, R. & WEISS, J. (1987): *Atlas des Oiseaux Nicheurs du Grand-Duché de Luxembourg*. Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga, Luxembourg.
- MOIS, C. (1974): Contribution à l'étude de l'avifaune nidificatrice de Lorraine belge. *Aves*, 11: 177-192.
- PEETERS, W. (1980): *Atlas de Wallonie, évolution du massif forestier; commentaires*. Société de développement régional pour la Wallonie, Namur.
- SCHNOCK, G. (1962): *La forêt actuelle du nord-est belge*. Centre d'écologie générale, Bruxelles.
- VAN BENEDEN, A. (1943): Contribution à l'étude de la dispersion des oiseaux nicheurs en Lorraine belge. *Le Gerfaut*, 33: 1-31.
- VAN HAVRE, G. (1928): *Les oiseaux de la Faune belge*. Maurice Lamertin, Bruxelles.